

## Edito

Je tiens à vous souhaiter une excellente année 2022 considérant l'importance des nombreux enjeux et chantiers pour la formation professionnelle et plus largement de l'Education Permanente en territoires Hauts-de-France (effet de la baisse du chômage en termes de tension sur les recrutements,



la transformation digitale, la qualité de l'offre de formation, le renouvellement des marchés publics à l'horizon 2023, la nécessité d'adapter les modalités de prise en charge ...)

En 2021, nous avons défini notre feuille de route dans le cadre de l'AROFESOP (DLA/Projet stratégique) et consolidé nos demandes dans le cadre du contrat de branche avec le Synofdes qui ont pu être présentées lors des 8ème Assises Régionales de l'Education Permanente en novembre dernier au Louvre-Lens.

Je tiens à remercier l'ensemble des partenaires publics et privés qui ont bien voulu contribuer à la réussite de ces journées exceptionnelles.

Merci au Louvre-Lens et à l'Atelier Canopé d'Arras pour leur soutien partenarial et logistique sur des enjeux communs de la formation, de la culture et de l'illectronisme.

Merci à l'AR2L pour son engagement et la mobilisation des acteurs du livre pour la 2ème édition régionale du Challenge "Formations de base et Culture" et du concours d'écriture "Formations et pratiques culturelles".

Enfin, merci aux adhérents pour leur mobilisation sur 3 jours qui a permis la participation des équipes et des salariés des structures.

Il est primordial de réaffirmer l'importance de l'Education Permanente des adultes dans le cadre de son impact sur l'inclusion sociale des populations en proximité et de son rôle déterminant dans l'inclusion économique par la formation professionnelle contributive à l'autonomie et l'initiative citoyenne des actifs sur les territoires.

Vous trouverez ci-jointe l'actualité du dernier trimestre 2021. Je vous donne rendez vous en 2022 avec Florence Guillaume notre chargée de mission régionale pour nos rendez vous en territoire et contributions diverses à travers nos réseaux AROFESEP - Fédé UROF, Le Mouvement Associatif, l'URSCOP, l'APAPP et Synofdes (UDES).

Bonne lecture.

### Maurice Monoky

Président de l'AROFESOP (UROF Hdf)  
Délégué Régional Hdf Synofdes

## L'AROFESOP a participé au **Innov'ember** de l'Université de Lille.

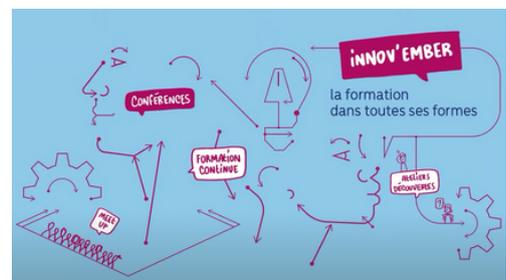
### Plusieurs temps forts :

#### 1. Mardi 16 novembre à l'Université de Lille

« **Comment la crise a amené à innover ?  
Quelles transformations pour notre  
société de demain ?** »

Organisée par l'Université de Lille dans le cadre de la semaine Innov'ember 2021 le 16 novembre. À partir de regards croisés, la conférence a porté sur le croisement entre l'innovation et les changements sociétaux liés à la crise sanitaire et aux transitions pédagogiques et socio-économiques. Quelles transformations des métiers et quelles transformations des formations de demain ? L'importance de la considération de la transformation sociétale et de la notion d'inclusion éducative ont été réaffirmées à l'occasion du débat.

Lien ; [https://www.youtube.com/watch?v=0Luc\\_xGlgLY](https://www.youtube.com/watch?v=0Luc_xGlgLY)



## 2. Mardi 16 novembre à la Faculté de Pharmacie

### "Transformer pour avancer"



### Zoom sur la conférence inaugurale, regards croisés

Animée par Lionel Genetelli, la conférence du mardi matin s'est axée sur : "Comment la crise est amenée à innover ? Quelles transformations pour notre société de demain ?"

Lionel Genetelli, Responsable service développement, ingénierie et alternance - Université de Lille

← Illustration de la conférence en dessins par Olivier Sampson, facilitateur graphique

## 3. Jeudi 18 novembre à Pont de Bois et à Arras

### "Se rencontrer pour s'enrichir"



### Meet up sur les espaces pluriels

Cette année, le Meet Up s'est déroulé sur 2 lieux : au Learning Lab du Campus Point de Bois et au Pôle Culturel Saint-Vaast d'Arras.

Les 2 groupes ont co-construit et échangé à distance via la plateforme ZOOM.

Animation :

- Florence Guillaume, Chargée de mission régionale à l'AROFESEP
- Julie Nolland, Ingénieure pédagogique Lille Learning Lab (DIP ULille)
- Jean Vanderspelden, Consultant ITG "Apprenante - FOAD/AFEST - Numérique & Territoires

L'AROFESEP remercie pour leur participation au meet up d'Arras :

- Olivia Minne Segui, Directrice Adjointe du Pôle Culturel Saint Vaast,
- Elisabeth Linsel, Directrice de l'Atelier Canopé d'Arras,
- Emeric Letoup, Conseiller numérique à l'AFP21,
- Kevin Fumery, Médiateur numérique à INDELAB,
- Ali Boukacem, Directeur Général des Services de la Ville de Grenay – Médiathèque,
- Alexandre Bigot Verdier de la Compagnie des Tiers Lieux.

## L'Arofesep a participé au forum de la citoyenneté

L'AROFESEP a participé au Forum de la Citoyenneté le 20 novembre 2021, organisé par la ville de Fâches Thumesnil en particulier sur la table ronde « **Un citoyen utile à vivre et à rêver** » animée par Françoise Dal – Présidente de l'Office Intercommunale.

Nous avons réaffirmé l'importance de l'Education Permanente et de la formation tout au long de la vie par le citoyen acteur au sein de la cité ! Le village de la citoyenneté et les ateliers ont pu illustrer sur la journée l'importance de l'engagement des habitants dans la vie du territoire sur l'ensemble des réorganisations sociales et économiques.



# Retour sur la 8ème édition des Assises Régionales de l'Education Permanente

En 2019, les Assises avaient été coconstruites avec l'Université de Lille dans le cadre de la semaine Innov'ember sur le thème de la transformation des métiers de la formation.



En présence de Michel Clézio, Président du SYNOFDES, les tables rondes ont pu illustrer l'importance pour l'AROFESep-SYNOFDES Hauts de France de contribuer à écrire cette nouvelle page d'histoire de la formation professionnelle au vu de la réforme et à réaffirmer nos valeurs d'Education Permanente dans un environnement subissant de profondes mutations (Qualiopi, CPF, l'AFEST, la F.O.A.D., l'alternance...).

Des Assises inscrites dans le cadre du mois de l'Economie Sociale et Solidaire en Hauts-de-France en 2021 également.

Cette année, les Assises se sont déroulées les 19, 24 après midi et 25 matin novembre dédiés aux dirigeants-tes et équipes, institutionnels, financeurs, partenaires.

### 3 enjeux pour notre réseau :

- Où en sommes-nous ? Suite à la réforme 2018, la crise sanitaire, la transformation des organismes de formation...
- Favoriser les échanges avec les différents acteurs de la formation sur les problématiques et perspectives de la formation professionnelle (le marché de la formation, les modalités d'achat, Qualiopi, la digitalisation...)
- L'Education Permanente, valoriser nos marqueurs dans le cadre du mois de l'Economie Sociale et Solidaire

Plusieurs temps forts pour notre 8ème édition :

### Le 19 novembre

La Scène du Louvre-Lens



170 personnes environ ont pu tout au long de la journée profiter des différentes thématiques.

La Conférence inaugurale du matin nous a permis d'échanger sur les enjeux de la formation professionnelle d'aujourd'hui et de demain.

**Mot d'accueil :** Marie Lavandier Directrice du Louvre-Lens



### Discours introductifs :

- Michel Clezio Président du Synofdes,
- Maurice Monoky Président de l'AROFESEP UROF des HdF,
- Laurent Rigaud Vice-Président en charge de l'emploi, de la formation,
- Carine Seiler Haut Commissaire aux compétences



Michel Clezio Président du Synofdes,



Carine Seiler Haut Commissaire aux compétences

### Discours de Maurice Monoky :

Je suis très heureux de vous accueillir pour la 8ème édition des Assises Régionales de l'Education Permanente et de la formation tout au long de la vie en Hauts de France.

Je tiens à remercier très chaleureusement Madame Lavandier – Directrice du Louvre-Lens pour l'accueil réservé en sa qualité de partenaire dans un lieu qui illustre à lui seul l'enjeu de la place de la culture dans la construction du bien vivre ensemble des territoires en pleine mutation économique. Quel pari !

L'accès à la culture pour tous, un axe à conforter dans les projets de formation et d'accompagnement des adhérents. L'ère post COVID, la réforme de la formation professionnelle, la relance économique autant de situations inédites et de défis à relever pour les salariés des organismes de formation... Oups !!! des opérateurs de développement de compétences.

Se transformer, s'adapter c'est le propre de nos structures de formation face à une société qui se transforme en permanence. Mais la transition numérique fulgurante accentuée par la crise sanitaire qui a affirmé l'importance de la compétence digitale, tant sur le plan de la vie quotidienne que sur celui de la vie professionnelle, nous oblige à accompagner nos publics et nos équipes.

Aussi, on peut souligner l'importance des moyens mobilisés par l'Etat à travers le P.I.C. pour les publics faiblement qualifiés et l'accès à l'innovation, relayé par des politiques volontaires du Conseil Régional des Hauts de France.

Les feux sont au vert ! Peut-on nuancer cet enthousiasme par quelques questionnements pour les trois prochaines années. Par des enjeux constatés sur cette période 2018-2021 ?

C'est le programme de nos Assises, pour lesquelles, je vous remercie par votre mobilisation et votre présence.

Les tables rondes tenteront de reprendre quelques problématiques prégnantes :

- L'importance de la formation au sens de développement personnel et collectif pour une citoyenneté réaffirmée et retrouvée dans le « Bien vivre ensemble »,
- L'importance de la formation tout au long de la vie pour le développement économique et le plein emploi,
- L'importance de l'innovation et de la capitalisation des bonnes pratiques dans l'ère du digital qui amène l'évolution de la société de demain,
- L'importance du rôle de la formation, prenant en compte la transition écologique réussie pour une société soucieuse du bien-être de ses habitants.

Aussi, comme vous l'avez constaté dans le programme, ces autres rendez-vous devront commencer à nous faire réfléchir sur ces chantiers à trois ans et en particulier sur la transformation des métiers de la formation et son impact sur le marché des organismes de formation dans notre région.

Je vous remercie pour votre participation active à ces enjeux collectifs qui nécessitent des espaces de dialogues, de la coopération entre les acteurs et si je devais faire un petit clin d'œil à notre terre d'accueil aujourd'hui :

**« C'est tous ensemble » que nous allons réussir à relever ces beaux défis ! »**

## Deux tables rondes denses introduisant les chantiers en cours et futurs concernant notre branche.

### "Les enjeux et perspectives de la Formation Professionnelle à 3 ans ?"

Animation :

- Maurice Monoky – Président de l'AROFESEP et Délégué Régional Hauts-de-France du Synofdes

### "Quelles politiques d'achats publics et privés pour la Formation Professionnelle ?"

Animation :

- Elodie Salin – Secrétaire Générale du Synofdes
- Thibaut Douay – Directeur de la Direction de la Formation Professionnelle, Conseil Régional Hauts-de-France
- Florence Lecocq – Directrice du C2RP – CARIF-OREF des Hauts-de-France
- Frédérique Vaquant - Directrice Régionale – AKTO
- Gaëtane Bernard - Directrice des Opérations Pôle Emploi Hauts-de-France
- Sylvie Jusserand – Présidente URIAE et membre du CESER Hauts-de-France
- Christophe Bertin UDES - Délégué régional UDES Hauts-de-France
- Stéphane Guenezan – Directeur Général Transition Pro Hauts-de-France
- Yvan Tallepart - Délégué Régional, Hauts-de-France - Agefiph
- Christophe Coudert – Directeur Régional Adjoint - DREETS



Nous remercions nos différents intervenants pour leurs participations à ces deux tables rondes

- Grégoire Fraty – Secrétaire Général de la fédération Urof Nationale
- Laurence Martin – Directrice APapp - Association pour la Promotion du label APAPP
- Cédric Frétygné - Professeur à l'Université de Créteil
- Laurence Lejeune – Responsable du Pôle Projets innovation et digitalisation, DFCA, Université de Lille
- Laurence Zaderatzky – Administratrice au LMA et Education Permanente et Populaire
- Arnaud Leignel – Adjoint à la chargée de mission cohésion sociale, culture, éducation, politique de la ville, vie associative – charge de projet prévention et lutte contre l'illettrisme à l'ANLCI – SGAR
- Elisabeth Lansel – Directrice de l'Atelier Canopé d'Arras

La vidéo est accessible sur le site [www.arofesep.fr](http://www.arofesep.fr)

Merci à Monsieur Didier Bouchart et son équipe de L'AQUARIUM du soin apporté à la préparation et au service du cocktail déjeunatoire. Transition fort agréable partagée par les adhérents, les partenaires et les candidats du Challenge "Formations de base et Culture" et du Concours d'écriture Régional venant des quatre coins des Hauts de France.

Nous remercions chaleureusement Madame Lavandier – Directrice, Loraine Vilain – Chargée de projets de médiation et leurs équipes du Louvre-Lens de nous avoir accueilli à la Scène dans le cadre de leur semaine partenariale et d'avoir offert 120 entrées pour des visites guidées de la Galerie du Temps et de l'exposition temporaire « Les Louvre de Pablo Picasso »

L'après-midi du 19 novembre, nous a donné l'occasion de mettre en lumière les structures candidates au **"Challenge Formations de base et Culture"** et aux apprenants du **concours d'écriture régional "Formations et pratiques culturelles 2021"**.



Après une 1ère édition en 2019, qui a permis de voir l'importance d'une telle manifestation en Région. Pour des raisons de pandémie, l'édition 2020 a été annulée.

La 2ème édition 2021, l'AR2L s'est associé à l'AROFESEP pour la co-organisation du Challenge dans le cadre de la feuille de route illettrisme. Cette coanimation du comité technique régional a permis d'affirmer la vocation régionale et la nécessaire mobilisation de tous les départements dans ce challenge.

#### **Discours introductifs :**

- M. Maurice Monoky - Président de l'AROFESEP,
- M. François Annycke - Directeur de l'AR2L Hauts-de-France
- M. Arnaud Leignel - Adjoint à la Chargée de mission Cohésion sociale, Culture, Education, Politique de la Ville, Vie associative – chargé de projet prévention et lutte contre l'illettrisme.



En septembre 2021, le taux de personnes en situation d'illettrisme est estimé à 11% en Hauts-de-France (contre 7% en France métropolitaine).

#### **Discours de Maurice Monoky**

Mesdames, messieurs,

Je suis heureux d'être parmi vous pour la 2ème édition du Challenge "Formations de base et Culture" et du concours d'écriture régional "Formations et pratiques culturelles" initiés en 2019.

Je tiens à remercier l'ensemble des partenaires de cette édition co-organisée avec l'AR2L, en particulier le Louvre-Lens et la DRAC pour son soutien.

Pourquoi le Challenge ? simplement pour réaffirmer l'importance de la culture comme levier d'apprentissage de la langue française en particulier l'enjeu de la coopération pour des projets en territoire entre les acteurs de la formation et de la culture, devant permettre le développement d'une des compétences clés, qui est la sensibilité culturelle. La volonté est également de capitaliser et d'essaimer les bonnes pratiques pour innover plus rapidement.

Pour 2022, l'enjeu du Facile à Lire et à Comprendre, et l'accompagnement à la maîtrise des outils numériques sont au cœur de nos préoccupations communes. J'étais hier encore avec la médiathèque Départementale du Pas de Calais pour en définir le périmètre territorial.

Pour le Concours d'écriture régional "Formations et pratiques culturelles", je salue l'ensemble des structures et leurs apprenants, pour leur investissement. Ça n'est jamais simple de s'exprimer !

Vous allez avoir entre les mains la deuxième édition du recueil de textes du Facile à Lire que nous vous proposons de mettre dans les organismes et médiathèques.

Lire le monde, pour comprendre le monde et agir en toute liberté dans sa vie personnelle et professionnelle.

Voilà un beau défi.

Je salue les deux chefs d'orchestre de cette belle journée : Florence Flamme – AR2L et Florence Guillaume – AROFESep.

Le **Challenge "Formations de base et Culture" est conçu** pour « Faire connaître votre coopération à travers vos actions ». L'objectif est de donner toujours plus de visibilité aux dynamiques partenariales sur le thème des formations de base et culture par la capitalisation des expériences en territoire afin d'assurer l'essaimage à travers nos réseaux respectifs en lien avec l'ANLCl Hauts-de-France.

11 structures ont participé au Challenge "Formations de base et Culture" :

- ACTION,
- AIDEQ Amiens, Ham, Le Nouvion, Saint Quentin,
- CFP02,
- FCP Atelier Préfo,
- INSTEP Formation,
- Lecture Jeunesse,
- Le Louvre-Lens,
- Signes de Sens.

Les membres du jury composé de professionnels :

- Elisabeth BOURGOIS - Auteure et scénariste,
- Claire - Elise HUBERT - Chargée d'actions culturelles, éducatives et de communication à la Cité Internationale de la langue française,
- Hervé Leroy - Auteur et journaliste,
- Pascale Dubus - Chargée de mission Lecture-Ecriture / DAAC Amiens.

La 2ème édition du Challenge "Formations de base et Culture" a délivré deux mentions spéciales pour la catégorie des autres structures et deux lauréats pour la catégorie des organismes de formation.



"Une action indispensable auprès des ados, là où s'invente l'avenir même de notre société et de nos pratiques culturelles."

"Une démarche pour l'accessibilité de tous au livre... qui devrait être systématique et universelle pour tous les domaines de la société et du vivre ensemble."



"Une belle longévité d'engagement pour arriver au plaisir du livre, mais du beau livre qui est aussi un bel objet."

"Une démarche originale avec le LAM. L'Art et la culture ne tombent pas de haut, chacun s'approprie son chez d'oeuvre, chacun est acteur de ses choix culturels, de ses coups de cœur."



Le **concours d'écriture régional "Formations et pratiques culturelles"** est ouvert aux personnes inscrites en formation compétences clés/socle et en Français Langue Etrangère au cours du 1er semestre de l'année en cours, au titre des organismes et/ou associations engagés dans les formations de base en Hauts de France, en particulier sur le S.I.E.G. Compétences clés, mais sans exclusivité. La culture est un enjeu fondamental parce qu'elle permet et facilite de nombreux moyens d'expression, dont l'écrit.

En 2021, 109 apprenants ont participé au concours, les membres du jury ont mis à l'honneur 9 coups de cœur.

Les membres du jury composé de professionnels :

- Elisabeth BOURGOIS - Auteure et scénariste,
- Claire - Elise HUBERT - Chargée d'actions culturelles, éducatives et de communication à la Cité Internationale de la langue française,
- Clothilde duvignaud - Préfecture de l'Aisne, Plan départemental de lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme,
- Olivia MINNE-SEGUI - Directrice Adjointe du Pôle culturel Saint-Vaast / Ronville / Verlaine - ARRAS,
- Lucie CHAMBON - Responsable Lecture publique pour la Communauté de communes Val de Somme.



Nous félicitons l'ensemble des candidats apprenants et leur structure accompagnatrice et saluons particulièrement les 9 coups de cœur :

- Me Nahid HAJJOUT - INSTEP Avesnes sur Helpe,
- Me Isabelle DECRUCQ GERA - INSTEP Avesnes sur Helpe,
- M. Christophe GOSSELIN – CFP02 LAON,
- Me Aurélia DUVAL – CFP02 LAON,
- Me Valérie Moreau – AIDEQ LE NOUVION,
- M. Yacoub Mohamed – ID FORMATION,
- Vi Carpentier – AFP2i,
- Me Shahedom Youssef Khail – AFP2i,
- M. Anthony Henry – AIDEQ Saint Quentin

Le recueil a été mis en page et imprimé par des apprenants et formateurs d'Amigraf, distribué aux apprenants et structures participantes. Il est disponible sur la plateforme « Culture et accès à la langue française » dédiée au Challenge et au concours. Ce projet a été soutenu par le ministère de la culture, DGLFLF dans le cadre de l'appel à projets national action culturelle et langue française 2021. [www.illettrisme-hautsdefrance.fr](http://www.illettrisme-hautsdefrance.fr)

Pour la 3ème édition du challenge et du concours 2022, nous incitons fortement les adhérents (Lire, écrire pour Agir et Français Langue Etrangère) à participer pour faire force en région.

**Le 24 novembre**  
OMEP de Wattrelos



### « ESS et Education Permanente »

Mot d'accueil : Béatrice Licour- Directrice de l'OMEP

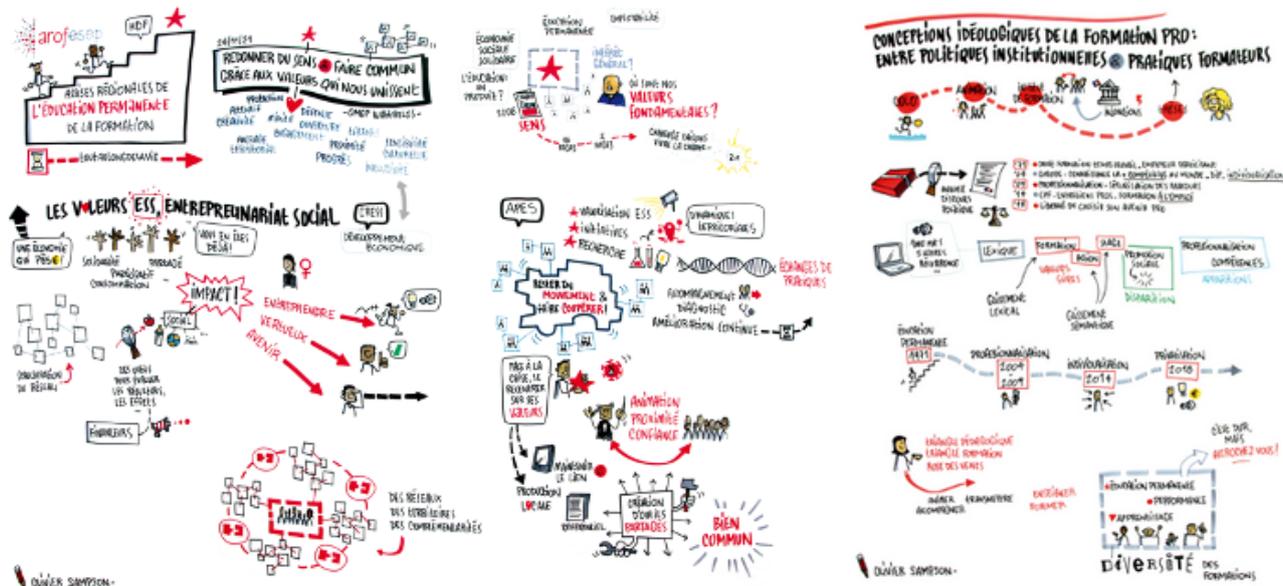
#### Interventions :

- Maurice Monoky - Président de l'AROFESSEP,
- Philippe Dieulot- Vice-président de l'AROFESSEP en charge du Développement de la charte de L'Éducation Permanente

#### Interventions :

- Me Hager Khezami – Directrice de la CRESS HdF : « **Les valeurs ESS, l'entrepreneuriat social...** »
- Me Olivia Ruel Mailfert - Chargée de mission amélioration des pratiques et de M. Julien Boidin - Chargé de l'appui aux territoires du Nord : « **Les valeurs ESS, l'entrepreneuriat social...** »
- Me Véronique Lelièvre -Dirigeante d'association et thèse en préparation : « **Conceptions idéologiques de la formation professionnelle : entre politiques institutionnelles et pratiques des formateurs** »





**Le Challenge : « Faisons vivre la charte de l'Education Permanente qui nous unit ! »**

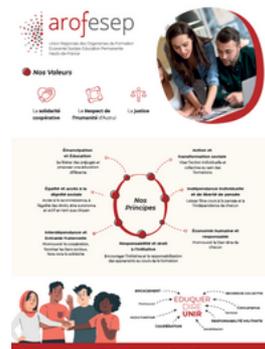
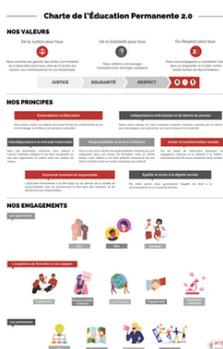
Lancé en septembre 2021 dans le cadre du groupe de travail Education Permanente piloté par Philippe Dieulot – Responsable pédagogique social et commercial chez Partenaire Insertion Formation et Vice-Président à l'AROFESEP en charge de la thématique Education Permanente. La charte 2.0 en version infographie, n'a pas pour finalité de remplacer l'originelle, mais d'être une version simplifiée et communicante, pour partager et communiquer.

Nous remercions les membres du jury pour leur implication :

- Me Michèle Préfaut directrice & Cléa Rousseau apprentie – CORIF,
- Philippe Basquin conseiller technique et trésorier – AROFESEP,
- Gérard Dechy Maître de conférences en retraite.

6 structures participantes et 2 lauréats ex aequo : PoP School et l'AFP2l.

Les deux lauréats ont accepté d'unir leurs forces sur le fond et la forme afin de finaliser l'infographie pour le 1er trimestre 2022



**« Les impacts de la digitalisation et de Qualiopi sur les pratiques des équipes »**

Mot d'accueil de Me Anne Potier – Formatrice à l'Atelier Canopé d'Arras

Discours introductif de Maurice Monoky

**Animation :**

- Olivier Rocquin – Directeur d'AMIGRAF,
- Teddy Labbens – Directeur Adjoint de l'AFP2i
- Florence Guillaume – Chargée de mission Régionale AROFESEP

**Interventions :**

- M. Arnaud Coulon - Responsable de projet PACTE - Direction de la formation professionnelle à la Région « Appui à la transformation des organismes de formation »
- Me Laure Flemal - responsable projets ; Présentation synthétique des conclusions et préconisations du CEP Mut'Eco, FNE
- Me Marianne Six - Animatrice de Communauté Pacte Hauts-de-France sur « La Place » ; Présentation synthétique de l'étude réalisée sur la digitalisation de l'appareil de formation



**« Photostopper »** : Un exemple de partenariat start up / organisme de formation. PhotoStopper est une application mobile gratuite d'excursions touristiques photographiques, permettant la découverte du patrimoine d'un territoire de manière ludique. Le principe de « PhotoStopper » est simple : l'utilisateur suit des parcours thématiques dans lesquels il est son propre guide, via son smartphone.  
« Une application ludique créée par 4 jeunes d'Arras pour découvrir la région »  
Article de La Voix du Nord – avril 2021

Suite aux interventions, deux groupes ont été constitués pour échanger sur les menaces, opportunités, forces et faiblesses des organismes de formation dans le cadre de la thématique : « Les impacts de la digitalisation et de Qualiopi sur les pratiques des équipes »

Vous retrouverez la vidéo synthétique des interventions prochainement sur le [www.arofesep.fr](http://www.arofesep.fr) ainsi que les synthèses des deux groupes.



Le Synofdes a publié en octobre 2021 :

**« Evaluation de la loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel »**



L'ambition de la loi du 5 septembre 2018 était d'initier une mutation profonde du système de formation professionnelle et de l'apprentissage afin de permettre aux entreprises et aux salariés d'affronter dans les meilleures conditions les mutations technologiques, environnementales et sociétales qui s'imposent déjà et que la crise sanitaire a exacerbé.

La personne, quel que soit son statut, se trouve au cœur du dispositif en étant doté d'un compte personnel de formation monétisé tandis que le financement, la régulation et l'amélioration permanente du système se trouvent confiés à un unique acteur : France compétences. Cette institution doit permettre le développement des compétences et l'acquisition de certifications professionnelles par la répartition des fonds mutualisés entre les différents acteurs d'un système simplifié afin de favoriser et développer l'accès à la formation et à l'apprentissage par une offre renforcée par des exigences qualité plus fortes.

Nous adhérons à certaines intentions portées par la loi, notamment aux dispositions permettant de confirmer la place de l'individu dans une certaine liberté de choisir et de simplifier l'architecture de la gouvernance de la formation continue. Nous considérons qu'il est délicat à ce jour d'évaluer la loi son déploiement n'étant pas encore abouti. Nous pouvons cependant dresser une première lecture critique...

Les propositions :

- L'alternance : lancer une évaluation des pratiques et des impacts des 2 contrats afin de définir clairement leurs spécificités et renforcer leur développement respectif, rapprocher le traitement financier et administratif des CFA du droit commun des OF, unifier et harmoniser les procédures propres à chaque OPCO.
- Les transitions professionnelles : Renforcer et déplaçonner la PRO A en l'ouvrant à la mobilité interbranche, définir des critères d'éligibilité à la PRO A en lien avec le projet et non avec la qualification de la personne, renforcer la dotation de Transition Pro et l'efficacité de la relation avec le CEP en évaluant notamment les différents dispositifs régionaux pour aider à la décision, harmoniser les pratiques décisionnelles entre les associations Transition Pro en confortant le rôle de Certif Pro, permettre de bénéficier de manière anticipée d'une année de retraite pour un projet de reconversion.
- Le CPF : Partager les données relatives au CPF, lancer une évaluation de son usage et de ses impacts, permettre un (re)chargement des droits différenciés selon les époques de la vie professionnelle, permettre la pérennisation du CPF pendant 5 années après le départ en retraite pour des formations liées à des activités d'utilité sociale.
- Certifications : Réinterroger collectivement les notions de compétences et les certifications liées dans le cadre d'une groupe de travail national et européen, clarifier et pérenniser les règles d'éligibilité, les modalités d'instruction et les critères d'acceptation des dossiers, recenser et rationaliser les certifications visant des champs des compétences communs, renforcer la lisibilité des prérequis dans le cadre du dépôt des demandes de certifications, renforcer les interactions entre France Compétences et la CDC et assurer la cohérence des messages aux organismes de formation, relancer (CDC) l'animation du groupe usager OF, renforcer l'accompagnement des organismes de formation durant le processus d'élaboration de la demande de certification et durant la phase de dépôt, sur le répertoire spécifique.
- Formation des demandeurs d'emploi : l'Etat doit prendre l'initiative d'une réflexion concernant les modalités de mise en œuvre des politiques publiques de formation professionnelle, lancement d'une évaluation des différentes pratiques d'achat et de leurs impacts sur l'offre de formation et sur les dynamiques territoriales, création d'une cotisation pour la formation des demandeurs d'emploi en plus de la contribution à la formation et l'alternance à la main des employeurs et des salariés. »

Contact : Elodie Salin, [esalin@synofdes.org](mailto:esalin@synofdes.org)

## Nos attentes pour 2022 formulées auprès de la Haut-Commissaire et du Vice-président de la Région Hauts-de-France.

### I – Evolution du cadre de financement de la formation professionnelle

- Mise en place d'une conférence régionale des financeurs publics et privés 2 fois/an dans le cadre du CREFOP (le cas échéant) avec les représentants de la branche afin de garantir l'harmonisation des pratiques d'achat en région selon le cadre national piloté par France Compétences
- Mise en place d'une harmonisation d'achat de la formation sur le tarif minimum/maximum pour un même produit au mieux disant quel que soit le statut du public (écart tarif région / OPCO par exemple pour une même formation).
- Ne plus faire peser à l'organisme l'absentéisme et le manque de sérieux sur l'engagement formation mais aussi le fait que la personne arrête sa formation pour un CDD de plus de 6 mois ou un CDI par exemple.
- Réglementer et contrôler les démarchages abusifs de pseudo-organismes de formation en chasse d'escroqueries et qui jettent un discrédit sur la branche dans son ensemble (effet de marchandisation / formation bien de consommation de la loi 2018).
- Permettre l'achat mini/maxi en coût heure/groupe permettant le maintien des actions de proximité en particulier QPV et/ou zone rurale malgré la variation des effectifs  
A titre d'exemple : compétences clés DGEFP Rosace 2014/2015 de 4 mini à 12 maxi prise en charge du coût total de la prestation  
Cette proposition permettra de maintenir du parcours multimodal en proximité pour des problèmes cibles sans faire peser sur l'organisme de formation le service d'intérêt général voire de service public

### II – Transformation digitale des organismes de formation

- Favoriser la prise en charge du temps d'ingénierie digitale dans le cadre de la recherche de développement en terme d'aide salariale en particulier pour les TPE de formation qui n'ont pas les moyens de financer sur leurs fonds propres un service d'ingénierie. Le temps de production reste en TPE, sans possibilité de compenser en masse salariale dédié à l'ingénierie une priorité du modèle économique à court terme ! Voir une négociation branche / OCPO sur ce sujet pour TPE de formation en terme de financement d'appui à la digitalisation voire un accord de mutualisation au vu de la pratique pendant le confinement Covid-19 (AFPA).
- Harmoniser les règles d'aides aux investissements pour l'ensemble des organismes de formation (maintien pour les régions par exemple pour les CFA mais pas pour l'ensemble des organismes de formation). Un booster « digitalisation » pour les TPE de formation en terme de financement des équipements permettra d'accélérer la transformation digitale des organismes de formation sur la base d'un plan d'équipement/plan de développement des compétences des salariés de l'organisme de formation négocié en CSE (FNE/OPCO).

### III – Une qualité de formation par un modèle économique moins soumis aux aléas

- Permettre par la loi 2018 d'être la référence à minimum pour 6 ans pour évaluation d'impact afin de changements législatifs (donner le temps de l'appropriation par tous les étages y compris en proximité).
- Permettre la mise en place d'espace de codéveloppement avec la branche en région et en territoire (conduite et programmation de l'offre de formation en cohérence collective). Revoir la mission du SPEL le cas échéant afin d'intégrer cette animation territoriale et la concurrence entre les dispositifs de chacun (pilotage à 360° et prospective sur l'offre et la demande par branche voire métiers d'avenir).
- Généraliser les conventions d'objectifs pluriannuelles avec marché à 3 voire 5 ans type SIEG afin de permettre une stabilité du modèle économique pour la lutte contre la précarité des salariés de la branche. Le « stop and go » actuel favorise le recours aux statuts précaires type CDD auto-entrepreneurs voire contrats aidés. Il y a un enjeu sur l'attractivité des métiers de la formation au même titre que l'enseignement. L'application des marchés publics systématique sur le moins disant favorise la précarisation des emplois ! Prévoir une clause de revoyure permettant l'actualisation des coûts et des prix (évolution des prix des matières ou matériel post Covid à titre d'exemple).

Fait à Lille, le 19 novembre 2021

**Maurice MONOKY**

Président de l'AROFESSEP (UROF Hauts-de-France)  
Délégué Régional SyNOFDES

**Florence GUILLAUME**

Chargée de Mission Régionale  
<http://www.arofesep.fr/>



florence.guillaume@afp2i.fr

OMEP – 32 Rue Jean CASTEL  
**WATTRELOS – 59150**